



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Didier CLERC, Maire de la Commune d’ELOISE, certifie que :

Dans le cadre de l’enquête publique en vue de l’élaboration d’un plan d’alignement portant sur les secteurs suivants de la commune :

- Bonvy Bois d’Arlod
- Chef-lieu
- Fiolaz
- Voies de lotissements

sis sur le territoire de la commune d’ELOISE,

**Ordonnée par arrêté municipal n° 03032021 du 22 mars 2021**

Il a été procédé à l’affichage de cet arrêté dans les délais et conditions fixées à l’article 6.

Fait à ELOISE, le 08 avril 2021

M. Didier CLERC

Maire



Ouverture : Lundi 8h à 12h / 14h30 à 18h30 - Jeudi 8h à 12h / 13h30 à 17h - Vendredi de 14h30 à 16h30